Zeitschrift: Revue suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 143 (2022)
Heft: 11-12

Rubrik: SAR

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 26.11.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Compte-rendu de la séance du comité central SAR du 8 août 2022



La séance a lieu en vidéo-conférence. Stéphane Witschard et Benoît Droz sont excusés.

Cours sur la protection des abeilles sauvages. Le comité reçoit Christoph Villiger, membre du comité central de BienenSchweiz. Il prend connaissance de la mise en place en 2022 d'un cours sur la protection des abeilles sauvages en Suisse alémanique (voir **www.bienen.ch**), de son concept et du bilan intermédiaire. Il salue le caractère national de ce programme financé par l'Office fédéral de l'environnement et la Fondation Symphasis, et se réjouit que ce cours puisse également être offert en Suisse romande. Le cours d'introduction ne se limite pas aux seuls apiculteurs. Il s'adresse aussi aux jardiniers, paysagistes, agriculteurs, autres milieux concernés et intéressés, ainsi qu'au grand public en général.

Le but est de s'engager pour la durabilité, la biodiversité et en particulier pour un environnement favorable et sain pour les abeilles et les pollinisateurs. La volonté d'aider les abeilles est très présente dans le public. Mais en général celui-ci ne sait pas comment soutenir judicieusement les abeilles.

Le comité réfléchit sur les options à prendre en Suisse romande : personnes ressources, partenariats avec les institutions concernées (exemples : les parcs régionaux), passerelle avec le brevet fédéral d'apiculteur, etc. Il y a un intérêt évident pour ce type de cours et le comité se réjouit d'apporter sa pierre à l'édifice (concept, organisation, coordination). Une décision sera prise prochainement.

Terre et Nature. Le CC SAR a été sollicité par l'hebdomadaire Terre et Nature qui souhaite étendre son offre de services. Il propose à la SAR de devenir sponsor de leur publication au prix de CHF 3.- par membre et par an. En contrepartie, Terre et Nature offrirait la mise en ligne des adresses des apicultrices/eurs qui souhaitent vendre leur miel via leur nouvelle plateforme. Cette liste existant déjà sur notre site web pour les apiculteurs avec le Label d'or, le comité SAR décide de décliner l'offre. Il existe cependant des pistes de collaborations avec Terre et Nature pour l'avenir : publications digitales, contenus éditoriaux.

Nouveau site internet. Le comité prend connaissance de l'état d'avancement du projet et se réjouit de la mise en ligne prévue pour le français fin mars 2023. L'option d'un shop unique est aussi à l'étude, avec tous les articles soit en allemand, soit en français, soit les deux.

Revue. Différents sujets d'articles sont présentés.

Gestion de la caisse. Selon le souhait du caissier Henri Erard, dorénavant, toutes les factures de la SAR seront établies avec un bulletin de versement QR avec numéro de référence, dans un objectif de simplification administrative.

Soutien à l'application ApiNotes. Henri Erard présente une demande informelle de soutien par la SAR à ApiNotes (application informatique de gestion des ruchers développée dans le projet « Agriculture et pollinisateurs Agripol » ; voir la Revue N° 1 / 2 2022). La plate-forme est offerte gratuitement aux apiculteurs des cantons de Vaud, du Jura et du Jura bernois, mais n'est pas à disposition dans les autres cantons. Le comité SAR partage l'objectif de mettre un tel outil à disposition dans les autres cantons (GE, VS, NE et FR). Le comité SAR est prêt à examiner une demande formelle émanant des porteurs du projet et à évaluer l'intérêt de la soutenir en regard des autres outils déjà disponibles sur le marché.

Compte-rendu de la séance du comité central SAR du 17 septembre 2022

La séance a lieu à Yverdon. Isaline Bise est excusée.

Cours sur la protection des abeilles sauvages. BienenSchweiz propose un programme de cours sur la protection des abeilles sauvages. Ces cours s'adressent au grand public (cours de base), mais aussi aux apiculteurs et aux spécialistes de l'environnement (cours plus avancés). Un volet est prévu pour la mise en œuvre en Suisse romande et au Tessin. Le comité décide d'étudier la place de ce cours en Suisse romande, si possible déjà en 2023. Francis Saucy prend la responsabilité du dossier.

Séance avec les présidents des fédérations du le 12 novembre. Le comité débat et décide du contenu de la séance, sous réserve des demandes des fédérations.

Valorisation des travaux de brevets. Le comité décide de mettre en valeur les travaux de brevet fédéral d'apiculteur en organisant une session « affiches » lors de l'assemblée des délégués du 25 mars 2023.

Organisation de la SAR. Le comité débat de différentes propositions qui seront d'abord présentées et débattues le 12 novembre avec les président(e)s des fédérations.

Frelon asiatique. Le développement se poursuit en 2022. Le comité constate que les interventions sont chères et qu'il y a de grosses disparités entre les cantons au niveau de la prise de conscience et sur la gestion concrète des mesures. Le comité souhaite organiser au mieux les mesures à prendre et à mettre en place entre les autorités et les sociétés d'apiculture.

Cours de formation continue. Le comité prend connaissance des cours de formation organisés dans le canton du Valais. Le comité se réjouit que les fédérations cantonales organisent de tels cours et les en félicite. Il souhaite que ces cours cantonaux soient ouverts aux apiculteurs des autres cantons, à des conditions à définir.

Commission du miel. Un nouveau règlement du miel sera prochainement proposé. Il comprendra la solution trouvée pour combiner à la fois le label d'or et le label régional, le tout sous forme d'option supplémentaire par rapport à la situation actuelle. Bravo à la commission du miel et à Mélanie Baudet pour avoir trouvé une solution à ce vieux problème.

Pour le comité, Henri Erard

Envie de soutenir la cause apicole ?

Profitez des fêtes de fin d'année en faisant un geste pour nos abeilles !

Nous vous proposons l'achat de timbres-poste afin d'agrémenter vos envois avec de belles photos d'abeilles et en même temps de soutenir l'apiculture romande à travers sa faîtière.

Pour ce faire, il vous suffit de passer commande à l'aide du bulletin au verso pour l'envoi de vos vœux de fin d'année par exemple. Les timbres proposés sont des timbres officiels à Fr. 1.10 (courrier A), avec un don de Fr. 0.40 par timbre pour soutenir la formation de nos apiculteurs/trices. Chaque Fr. 0.40 de majoration représentera votre contribution à l'apiculture et sera versé sur un fond destiné à mettre en place de nouveaux outils pédagogiques.

Vous avez le choix entre 5 designs différents
(voir le bon de commande au verso pour plus de détails).

A vous de choisir celui ou ceux qui vous plaisent le plus (1 design par page de 12 timbres) ! Les photos sont généreusement mises à disposition par Yves Sanglard (**www.sanglard.ch/yves**).

D'avance un grand merci pour votre contribution et votre soutien.

Le Comité SAR

Bon de commande

A 

B 

C 

D 

E 

Design	Désignation	Prix	Quantité*	Montant
A	Feuille 12 timbres « Chicorée »	18.-		
B	Feuille 12 timbres « Échinacée »	18.-		
C	Feuille 12 timbres « Souci »	18.-		
D	Feuille 12 timbres « Tournesol »	18.-		
E	Feuille 12 timbres « Oranger »	18.-		
	Don			
	* Commande minimale : 2 feuilles		**Total**	

Timbres à Fr. 1.10 (+ 0.40 soutien).
Frais de port offerts. Paiement à 30 jours dès réception des timbres.
Versement pour don : CH 81 0076 8111 0056 9650 6 SAR 2900 Porrentruy

Entreprise .....

Prénom et nom .....

Adresse .....

NP et localité .....

Lieu et date .....

Signature .....

Date de livraison souhaitée .....

A retourner par courrier ou par e-mail à :
Aude Steiner, Les Brussattes 1, 2904 Bressaucourt, administration@abeilles.ch